



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 décembre 2020

Avis de proposition

Proposé par Monsieur Jean-François Gosselin
 Chef de l'Opposition officielle
 Conseiller municipal
 District électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux

Appuyé par Monsieur Stevens Mélançon
 Président de l'arrondissement de Beauport
 Conseiller municipal
 District électoral de la Chute-Montmorency-
 Seigneurial

Attendu que dans le cadre de l'évaluation environnementale du Projet Laurentia, Quai en eau profonde dans le port de Québec - Secteur Beauport, l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (l'Agence) mène une période de consultation du 16 novembre au 16 décembre 2020 auprès du public et des Premières Nations sur la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale;

Attendu que les problématiques liées à la dégradation environnementale et aux dommages causés à la santé publique par les activités industrielles du secteur de Maizerets;

Attendu que les citoyens de Limoilou et de la Basse-Ville demeurent parmi les Québécois qui respirent le plus de particules polluantes;

Attendu que ce projet d'aménagement, le Projet Laurentia, va ajouter une charge environnementale supplémentaire à la qualité de l'air, en amplifiant les émissions de pollutions déjà produites par le port, tel que décrit dans les documents soumis par le Port à l'agence ;

Attendu que la concentration moyenne annuelle de PM_{2,5} de 9,3 µg/m³ (données de 2015-2017) prévalant dans le quartier Maizerets est supérieure à la norme du Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME) pour 2020 qui est de 8,8 µg/m³;

Attendu que ce projet prévoit un accroissement de la circulation lourde sur le boulevard Henri-Bourassa et va ainsi accroître les émissions et la dispersion de poussières et de contaminants découlant de la circulation;

Attendu qu' il est prévu un accroissement du transport ferroviaire, circulant dans le quartier Maizerets et que ce type de transport accroît le niveau de pollution;

Attendu qu' il y aura un accroissement du transport et d'arrimage de portecontainers, et que ce type de transport accroît le niveau de pollution;

Attendu que cette nouvelle version du projet prévoit le rapprochement des installations, des équipements et des usages industriels vers des zones habitées;

Attendu que des résidents ont déjà dénoncé et ce à de nombreuses occasions, les inconvénients ou des conflits d'usages découlant d'activités industrielles (AIM, garage municipal, port, incinérateur, etc);

Attendu que le projet de déploiement industriel du projet Laurentia - quai en eau profonde dans le port de Québec - secteur Beauport va à l'encontre de la vision exprimée par de nombreux citoyens et qu'il va affecter la capacité de voir réaliser cette vision;

En conséquence, il est proposé qu'en raison d'une concentration particulière de contraintes environnementales dans les quartiers Maizerets, du Vieux-Limoilou et de Saint-Roch comparativement aux autres quartiers, nous, membres du conseil municipal de la Ville de Québec, affirmons notre ferme opposition au développement du projet Laurentia.

Monsieur Jean-François Gosselin
Chef de l'Opposition officielle
Conseiller municipal
District électoral de Sainte-Thérèse-de-
Lisieux

Monsieur Stevens Mélançon
Président de l'arrondissement de Beauport
Conseiller municipal
District électoral de la Chute-Montmorency-
Seigneurial